

B-Charleroi: construction work

OJ S 97/2012 23/05/2012

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Igretec-Ethias

Postal address: boulevard Mayence 1

Town: Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

For the attention of: Florence Van Putte (maitrise d'ouvrage déléguée-MOD-COO-SUR)

E-mail: florence.vanputte@igretec.com

Telephone: +32 71202865

Additional information can be obtained from:

Official name: Igretec bureau d'étude

Postal address: rue des frères Wright 29

Town: Gosselies

Postal code: 6041

Country: Belgium

For the attention of: Redouane Mekaoui

E-mail: redouane.mekaoui@igretec.com

Telephone: +32 71202953

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Igretec-Ethias

Postal address: boulevard Mayence 1

Town: Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

For the attention of: Marc Reinier (comptabilité)

E-mail: marc.reinier@igretec.com

Telephone: +32 71202803

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other: Marché conjoint géré par l'intercommunale SCRL

I.3. Main activity

Other: Bureau d'études - développement économique

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

CSC n° 46.310 Soleo bureaux Igretec-Ethias.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Boulevard Mayence et rue du poirier à 6000 Charleroi, BELGIQUE.

NUTS code BE322 Arr. Charleroi

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement**II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Marché de travaux et de pilotage, nommé marché 1, ayant pour objet:

5.1. l'exécution de la rénovation, la transformation et l'extension de l'immeuble de bureaux sis au 1 boulevard Mayence constitué de 2 ailes à l'angle du boulevard Mayence et de la rue poirier: démolition et enlèvements spécifiques, gros ouvre fermé, façades plantées, abords;

5.2. le pilotage des marchés 2 à 9 soit:

— marché piloté 2: chauffage, ventilation, sanitaire,

— marché piloté 3: électricité courant fort et courant faible (pré-câblage data), désenfumage, pré-câblage informatique,

— marché piloté 4: sécurité: contrôle d'accès intrusion, incendie, régulation, GTC, caméra et câblage associé,

— marché piloté 5: électromécanique: ascenseurs, porte automatique, barrières, volets,

— marché piloté 6: parachèvements,

— marché piloté 7: habillage rotonde,

— marché piloté 8: panneaux photovoltaïques,

— marché piloté 9: resserrages RF.

Le présent marché est le second volet du projet global pour la réalisation d'un nouvel ensemble de bâtiments organisé comme suit:

— volet 1:

Le projet concerne en première phase la démolition des hangars existants sur parcelles 2,3 et 4 rue du poirier pour y ériger un parking. Le marché afférent à ce volet a été attribué et est en cours d'exécution.

— volet 2:

— en seconde phase, est prévue la démolition et construction de l'aile poirier du bâtiment.

Le parking s'imbriquera à cette aile du bâtiment destinée aux bureaux, par ses 2 niveaux de parkings souterrains,

— en troisième phase, l'aile Mayence sera l'objet d'une réhabilitation complète de l'immeuble existant.

II.1.6. CPV code(s)

45000000 Construction work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in days: 960 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

En application de l'article 5 § 1^{er} du cahier général des charges, l'adjudicataire est tenu de constituer un cautionnement équivalent à 5 % du montant initial du marché.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: I. définition des critères:

1) clauses d'exclusion:

Ne sera pas sélectionné ou sera exclu de la participation du marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, l'entrepreneur qui se trouve dans l'un des cas d'exclusion réglementaire mentionné à l'article 17 § 1^{er} de l'arrêté royal du 8.1.1996.

Le pouvoir adjudicateur se réserve de ne pas sélectionner ou d'exclure de la participation du marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, l'entrepreneur qui se trouve dans l'un des cas d'exclusion réglementaire mentionné à l'article 17 § 2 de l'arrêté royal du 8.1.1996.

2) critère n° 1:

Le candidat soumissionnaire doit présenter une capacité technique suffisante et répondre à toutes les conditions légales et réglementaires d'exercice de sa profession.

3) critère n° 2:

Le candidat soumissionnaire doit présenter une capacité financière et économique adaptée au présent marché.

II. documents à fournir:

Le candidat soumissionnaire joint à son offre les documents suivants (rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction) nécessaires à l'évaluation des conditions minimales de caractères financier, économique et technique fixés pour la sélection de

l'entrepreneur:

1) clauses d'exclusion:

1. une attestation de l'ONSS (non antérieure à celle relative à l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres) dont il apparaît qu'il satisfait aux exigences de l'article 17 bis de l'arrêté royal du 8.1.1996 ou pour les candidats-soumissionnaires étrangers tout document attestant de la régularité de situation à l'égard des obligations sociales;
2. un certificat récent (maximum 6 mois) délivré par le receveur des Contributions dont il apparaît qu'il satisfait aux exigences de l'article 17 § 2, 6° de l'arrêté royal du 8.1.1996;
3. un certificat récent (maximum 6 mois) délivré par le receveur du bureau de TVA compétent dont il apparaît qu'il satisfait aux exigences de l'article 17 § 2, 6° de l'arrêté royal du 8.1.1996;
4. un extrait du casier judiciaire récent (maximum 6 mois). Le casier judiciaire des personnes morales (sociétés) est à demander au Service du casier judiciaire central.

Par courrier à l'adresse:

SPF Justice

DG organisation judiciaire

Casier judiciaire central

115 boulevard de Waterloo

1000 Bruxelles

Par fax au numéro +32 25522782

Par courriel à cjc-csr@just.fgov.be

Pour de plus amples informations tél. au +32 25522747 (FR) ou +32 25522748 (NL).

5. une déclaration récente (maximum 6 mois) délivrée par le Greffier en chef du tribunal de commerce compétent dont il résulte que le soumissionnaire ne se trouve pas dans l'une des situations de l'article 17 § 2, 1°, 2°, de l'arrêté royal du 8.1.1996.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: 9. une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires en travaux de l'entreprise au cours des 3 derniers exercices;

10. la présentation des bilans, d'extraits de bilans ou de comptes annuels de l'entreprise dans le cas où la publication des bilans est prescrite par la législation du pays où l'entrepreneur est établi.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

6. les titres d'études et professionnels de l'entrepreneur ou/et des cadres de l'entreprise et, en particulier, du ou des responsables de la conduite des travaux;

7. la liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années, cette liste étant appuyée de certificats de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces certificats indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et préciseront s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Le cas échéant, ces certificats seront transmis directement au pouvoir adjudicateur par l'autorité compétente;

8. une déclaration mentionnant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont l'entrepreneur disposera pour l'exécution de l'ouvrage.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Conditions de prix (voir détail point VI.3). Weighting 40

2. Pertinence des variantes permettant de réduire le coût: intérêt technique 5 pts / Impact des variantes sur le délai d'exécution 10 pts / intérêt économique 20 pts (voir détail point VI.3). Weighting 35

3. Planification et coordination des autres marchés: qualité et précision du planning d'exécution présenté par le soumissionnaire 10 pts / qualité de la note méthodologique relative à la bonne conduite des entreprises pilotées dans le cadre de la mission cost+fee visant à un achèvement des travaux complet; conforme aux règles de l'art et aux spécifications des auteurs de projet et respectant les montants et délais convenu (5 pts) / qualité de la fiche d'évolution relative au plan de sécurité et de santé à joindre à l'offre ainsi que la qualité de l'équipe chargée d'assurer la coordination de l'ensemble des sous-traitants (10 pts) (voir détail point VI.3). Weighting 25

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

46310 SOLEO BUREAUX Igretec - Ethias

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 9.7.2012 - 15:00

Payable documents: yes

Price: 350,00 EUR

Terms and method of payment: À partir du 25.5.2012, le CSC peut être payé et enlevé chez M. Marc Reinier au siège d'Igretec, 7ème étage boulevard Mayence 1 à 6000 Charleroi, BELGIQUE ou payé au compte 091/-0007341-95. Le prix est majoré de 10 EUR s'il doit être expédié par poste (attention: attestation de visite obligatoire ! voir dates fixées ci-après).

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

24.7.2012 - 10:00

IV.3.5.

Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 240 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 24.7.2012 - 10:00

Place:

Bâtiment Igretec, boulevard Mayence 1 à 6000 Charleroi, BELGIQUE. l'endroit exact sera affiché à l'accueil du 4^{ème} étage.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

@Ref:00729828/2012017569.

La visite des lieux obligatoire se déroule soit le 11.6.2012 à 9:30 soit le 25.6.2012 à 9:30 sur site. L'attestation de visite signée sera remise par le gestionnaire du projet, l'original devra être joint à l'offre sous peine d'irrecevabilité.

L'entrepreneur se rendra compte de la situation existante sur le lieu de la construction, de la situation des abords, des voies d'accès et plus particulièrement en ce qui concerne la coordination générale des travaux, de l'aménagement du chantier, les dispositifs de sécurité à mettre en place, les possibilités d'acheminement et de stockage des matériaux de construction, l'installation de matériel de chantier (grues, échafaudages, baraquements..), des démolitions, ...

Critères d'attribution.

1/ conditions de prix: 40 pts/100

2/ pertinence des variantes permettant de réduire le coût: 35 pts/100

Les variantes libres proposées seront limitées exclusivement aux postes suivants:

— architecture: poste habillage façade existante bâtiment Mayence situé entre les axes A-L et 1-6 (phase 3),

— stabilité: structure portante et démolitions.

Pour être retenues, les variantes doivent être explicitées dans un document numéroté, et au minimum respecter:

— les performances techniques et esthétiques exigées en offre de base (aspect esthétique, aspect fini, aspect acoustique, isolation, étanchéité),

— normes relatives aux impositions du service régional d'incendie suivant AR,

— l'apparence de la construction telle qu'elle est représentée sur les plans dans le cadre du permis d'urbanisme.

Toute variante ne respectant pas l'un des critères sera automatiquement écartée.

La pertinence des variantes sera évaluée de la manière suivante:

2.1/ intérêt technique: 5 pts.

Amélioration des performances (acoustique, technique, etc.).

Les cotations sont réparties comme suit:

— 2 points pour la variante architecture: poste habillage de la façade existante du bâtiment Mayence (phase 3) sans démolition du parement existant,

— 2 points pour la variante stabilité: poste structure,

— 1 point pour la variante relative à la méthodologie de démolition.

L'entreprise n'ayant pas remis de variante aura 0 point.

2.2/ impact des variantes sur le délai d'exécution: 10 pts.

Moyens d'exécution engendrés par les variantes permettant de réduire ou d'augmenter le délai d'exécution.

La cotation de ce critère se fait de la manière suivante:

Toute offre impliquant une réduction de délai recevra 3 points d'office.

Les 7 autres points seront répartis de la manière suivante:

— l'offre de réduction et/ou d'augmentation de délai la plus favorable de toutes les offres recevra la cote de 7,

— l'offre de réduction et/ou d'augmentation de délai la plus défavorable de toutes les offres recevra la cote de 0.

2.3/ intérêt économique: 20 pts

(Le montant des variantes n'est pas pris en compte dans le cadre du 1er critère).

3/ planification et coordination des autres marchés pilotés: 25 pts/100

Qualité et précision du planning d'exécution présenté par le soumissionnaire (10 pts).

Ce critère sera évalué de la manière suivante:

— 6 points pour la remise d'un planning complet coordonné intégrant les interventions des lots pilotés de manière claire avec identification des chemins critiques,

— 4 points pour la note expliquant les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés par le planning remis.

Qualité de la note méthodologique relative à la bonne conduite des entreprises pilotées dans le cadre de la mission cost+fee visant à un achèvement des travaux complet; conforme aux règles de l'art et aux spécifications des auteurs de projet et respectant les montants et délais convenus (5 pts).

Le résultat de l'analyse de ce critère sera fonction:

— 2 points pour des précisions fournies et des engagements formels de gestion technique et administrative,

— 2 points pour des précisions fournies et des engagements formels de répartition des frais de chantier,

— 1 point pour le caractère fiable des renseignements fournis.

Qualité de la fiche d'évolution relative au plan de sécurité et de santé à joindre à l'offre ainsi que la qualité de l'équipe chargée d'assurer la coordination de l'ensemble des sous-traitants (10 pts).

Le résultat de l'analyse de ces deux derniers critères sera fonction:

— 4 points pour des précisions fournies et des engagements formels de respecter ces engagements,

— 4 points pour avoir indiqué ses engagements formels de respecter les mesures prévues,

— 1 point pour le caractère fiable des renseignements fournis.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'état
Postal address: rue de la science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Les recours seront introduits suivant les modalités déterminées aux articles 65/14 à 65/27 de la loi du 24.12.1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, fourniture et de service.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

18.5.2012